

COMMUNE D'UCCLE

CIMETIÈRE COMMUNAL DE VERREWINKEL (avenue de la Chênaie 125)
CIMETIÈRE COMMUNAL DU DIEWEG (Dieweg 95)

DÉSAFFECTATIONS

Le Bourgmestre porte à la connaissance des personnes intéressées que les désaffections suivantes auront lieu au 1^{er} janvier 2027, si les concessions n'ont pas été prolongées avant cette date :

Au cimetière de Verrewinkel :

Caveaux privés : N°881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906 ;

Fosses ordinaires :

P9/B5/F28 ;

P12/B11/F17 à 33 ;

P16/B7/F16, F18 à 23, F25 à 28, F30 et 32 ;

P16/B8/F3 à 6, F8, F12 à 14, F17, F18, F20, F23, F25, F27 à 29 ;

P16/B9/F2 à 4, F6, F9, F12, F15, F17, F20 et 21, F23 à 27, F29 ;

P16/B10/F1, F4 à 7, F10 et 11, F14, F18 à 22, F24, F28, F30 et 31 ;

P16/B11/F6 et 7, F10, F12, F16 à 20, F23 à 25, F29 à 31 ;

Columbariums FO : N°41, 51, 52, 67, 77, 78, 82, 83, 85, 86, 87, 99, 126, 128, 146, 148, 150, 207, 212, 213, 250, 292, 295, 298, 299, 304, 317 ;

Columbariums 15 ans : N°11, 13, 21, 24, 55, 64, 149, 181, 266, 275, 293, 303, 309, 310, 312, 315, 322, 330, A2, A3, A8, A14, A15, A19, B20, C11, C22, N5, Q22, Q23, Q24 ;

Galerie funéraire : Bloc 1 : N°1 – case 1, N°2 – case 17 ;

Concessions de 15 ans : N°6659, 6668, 6677, 6679, 6681, 6683 à 6685, 6688, 6691, 7236, 7239 à 7247, 7249 à 7258 ;

Concessions de 30 ans : N°1524 à 1526, 1528 à 1533, 1535 à 1549, 1551 à 1557 ;

Concessions de 60 ans : N°951 à 970.

Au cimetière du Dieweg :

Les caveaux privés et concessions suivants :

N°4245, 4251, 4252, 4253, 4261, 4265, 4272/4282, 4291.

Les familles ont un délai jusqu'au 31 décembre 2026 soit pour prolonger les concessions, soit pour l'enlèvement des signes de sépulture, pierres sépulcrales ou autres objets qui se trouveraient sur les tombes non prolongées. Elles demanderont à cet effet l'autorisation à l'inspecteur du cimetière.

Dès le 1^{er} janvier 2027, l'administration pourra procéder d'office à leur enlèvement et reprendre possession du terrain.

Des renseignements complémentaires relatifs aux prolongations éventuelles peuvent être obtenus au Centre administratif, rue de Stalle 77 à 1180 Uccle (service des Décès / Inhumations), accessible au public du lundi au vendredi entre 8h00 et 11H30 et entre 13h00 et 14H45, ou par téléphone au 02/605.10.70.

Le Bourgmestre,



A blue ink signature of the name "Boris DILLIES" enclosed in a blue oval.

Boris DILLIES